

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire et après en avoir délibéré, décide :

- **D'adopter** le projet des travaux de requalification de voirie du Lotissement des Murots et de la rue des Iris,
- **D'approuver** le plan de financement,
- **D'autoriser** Mr le Maire à déposer les dossiers de demandes de subventions auprès de la Préfecture de la Marne au titre de la **DETR et de la DSIL 2023**.

TRAVAUX CIMETIERE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de mise en place du colombarium et des cavurnes du cimetière sont terminés.

ATTRIBUTION DES LOTS : TRAVAUX SALLE DES FETES

Monsieur le Maire rappelle les termes de la délibération n° 52-2022 du 16 décembre 2022 concernant l'attribution des lots relatifs au marché de travaux de rénovation de la salle des fêtes.

Pour le lot n° 6 le BET Eric De Marne en charge de l'analyse des 2 offres reçues et aux vues des critères de prix et de valeur technique a proposé la Société QUALITE' & CLIM comme moins disante.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'attribuer** le lot n° 06 : Plomberie – CVC à l'entreprise QUALITE' & CLIM pour un montant de **101 800.00 € HT soit : 122 160.00 € TTC**.
- **De donner** tous pouvoirs à Mr le Maire pour signer les pièces administratives et comptables se rapportant à ce marché.

QUESTION DIVERSE

Madame Annick CARRE conseillère et Monsieur Jeremy ADAM conseiller souhaitent relancer le projet des illuminations de Noël. Monsieur Thierry GAUTHIER-GENSOUL 3eme adjoint chargé de cette opération devra relancer les fournisseurs pour des devis.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 20h15.

**Le Maire,
Bruno ADNET**